

Les Champs de Booz et les demandeuses d'asile vulnérables en Ile-de-France



Des demandeuses d'asile tibétaines apprennent le Français aux Champs de Booz. (Elisabeth Auvillain)

Elisabeth Auvillain



3 Mai 2018

Paris, France

Miriam (prénom changé) était infirmière dans un hôpital au Congo. Elle a critiqué en privé la façon dont certains médecins maltraitaient les patients. Quelqu'un l'a dénoncée aux autorités. Elle a été emprisonnée et torturée.

Un jour, elle a été amenée avec un groupe de détenus à un endroit près d'une rivière. Les détenus savaient qu'ils allaient être ligotés et jetés dans la rivière pour mourir.

Un garde s'est approché : « Courez, courez », lui murmura-t-il.

Elle l'a fait pendant des jours, s'échappant à travers la jungle. Les amis et la famille ont rassemblé de l'argent pour pouvoir fuir en France.

Des fonctionnaires de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), qui décide qui peut obtenir l'asile en France, n'ont pas cru à son histoire et ont rejeté sa demande d'asile.

Mais avec l'aide de sœurs et de bénévoles travaillant pour Les Champs de Booz, elle a fait appel et a gagné. Elle est à Paris maintenant, espérant que sa fille la rejoindra bientôt.

En 2003, 23 congrégations religieuses se sont unies pour créer Les Champs de Booz afin d'aider les réfugiés les plus vulnérables en France : des femmes célibataires qui arrivent seules, fuyant un pays où elles sont en danger. Souvent, elles ne parlent pas français, ont vendu la plupart de leurs biens pour payer les trafiquants qui les emmènent en Europe, et ne connaissent que quelques immigrants originaires de leur pays d'origine, qui ne sont pas toujours désireux de les aider.

Elles ont besoin d'un endroit pour se poser, apprendre la langue et faire une formation professionnelle dans un pays où le chômage oscille autour de 10%, ce qu'elles ne pouvaient souvent pas imaginer en quittant leur pays d'origine. Certaines d'entre elles arrivent en France et ne savent pas dans quel pays elles se trouvent. Ce sont les trafiquants qui décident leur lieu d'arrivée.



A partir de la G : Sr. Nicole Robion, Francine Sosson et Sr. Eliane Loiseau (Photo : E Auveillain)

Le nom "Les Champs de Booz" a été inspiré par l'histoire de Ruth dans la Bible : Ruth travaille dur pour gagner sa vie et protéger sa belle-mère ; Booz la traite bien et la défend contre le racisme et le sexisme.

"Toutes les femmes qui viennent à cet endroit ont subi une forme de violence", a déclaré Sr Eliane Loiseau, Sœur Missionnaire de l'Évangile. Avec huit laïcs et cinq autres sœurs, Sr Eliane voit à son tour les femmes qui sonnent les mardi et jeudi après-midi, quand la permanence est ouverte.

« Les sœurs qui travaillent ici ont souvent vécu, comme moi, en Afrique, elles ont voyagé, elles savent ce qu'est la pauvreté dans les pays que les réfugiées tentent de fuir », a déclaré Sr Eliane. « Les bénévoles qui travaillent avec nous sont souvent des femmes retraitées, elles ont élevé des enfants, elles ont d'autres expériences de vie, des compétences professionnelles, c'est très positif pour nous tous de travailler ensemble, nous apprécions. « Vos sœurs ont une vue d'ensemble et regardent très loin dans l'avenir, vous n'êtes pas trop concentrées sur le court terme. »

Tous les mardis et jeudis, l'équipe déjeune ensemble avant de partager des informations sur les femmes qui sont venues au cours de la semaine. Au total, 112 femmes sont venues demander de l'aide en 2017, totalisant 800 visites, la plupart des femmes venant plusieurs fois. Sur les 112 femmes, 58 sont venues pour la première fois. En 2016, il y a eu 355 visites de 64 femmes.

Chaque femme est vue par deux bénévoles, des femmes pour la plupart, qui voient si la personne est réfugiée ou une migrante qu'elle enverrait ensuite à une autre organisation capable de l'aider. Les Champs de Booz n'aident que les demandeuses d'asile.

Au total, le processus d'obtention de l'asile en France prend de six mois à plus d'un an. Les Champs de Booz jouent un rôle important en aidant ces femmes avec la lourde paperasserie. Ils offrent également un soutien et une écoute.



Les Champs de Booz. Réfugiées africaines et asiatiques (photo fournie par LCdB)

Tristane de Choiseul, médecin, qui est également présidente des Champs de Booz, les voit si elles ont besoin d'une assistance médicale. Une autre bénévole, Marie-Françoise Bloch, enseigne le français. "Parfois, elles se présentent, parfois pas", a déclaré M. Françoise. "Nous essayons de leur dire d'être persévérantes, mais c'est difficile."
Connaître la langue est essentiel pour trouver un emploi.

"Apprendre le français est très difficile pour les Asiatiques, y compris les Tibétaines que nous voyons de plus en plus souvent", a déclaré Sr. Nicole Robion, Sœur Missionnaire de Notre-Dame d'Afrique, également connues sous le nom de Sœurs Blanches, qui fait partie de l'équipe. "Mais si elles ne le font pas, elles risquent de passer leur vie à travailler dans la cuisine d'un restaurant asiatique sans aucune perspective d'un meilleur travail."

La situation des femmes est aggravée par le manque d'hébergement à Paris. Les femmes n'ont généralement pas d'endroit pour rester au-delà de quelques jours passés avec des amis ou des parents, qui n'ont pas beaucoup d'espace pour eux-mêmes. Beaucoup d'entre elles dorment dans des refuges pour personnes sans domicile.

L'organisation reçoit de l'aide des paroisses et des congrégations religieuses féminines qui ont des chambres d'amis. Les femmes doivent payer un loyer symbolique de 100 euros par mois. Au total, il y a environ 25 lits disponibles, ce qui n'est pas suffisant. Le diocèse a récemment offert aux Champs de Booz un vieux bâtiment où 450 personnes pouvaient trouver refuge, mais l'organisation ne pouvait pas l'utiliser parce qu'il n'y avait personne pour gérer le bâtiment.

D'où viennent ces femmes ?

« Depuis octobre 2017, nous avons vu beaucoup de femmes venir du Tibet », a déclaré Sylvaine Clouqueur, ancienne avocate qui travaille maintenant comme bénévole pour Les Champs de Booz. "C'est un phénomène nouveau : la communication n'est pas très facile, mais quand l'une d'elles parle anglais, elle aide les autres et obtient facilement l'asile, le gouvernement français reconnaissant que les Tibétains sont victimes de persécution en Chine".

D'autres viennent de pays francophones d'Afrique de l'Ouest, Guinée, Côte d'Ivoire, Cameroun et Congo. Il leur est plus difficile d'obtenir l'asile, car souvent elles ne peuvent pas prouver que leur vie est en danger.

Les migrantes - celles qui viennent en Europe à la recherche d'un avenir meilleur - ne sont pas toutes demandeuses d'asile. Les premières quittent leur pays dans l'espoir d'une vie meilleure. Les demandeuses d'asile fuient un pays où elles sont en danger à cause d'une guerre ou parce qu'elles ont été victimes de violence politique ou domestique ou de mutilations sexuelles. Certaines ont été mises en prison pour avoir critiqué le gouvernement ; d'autres risquent la peine de mort en raison de leurs croyances religieuses ou de leur orientation sexuelle.



Soeurs et bénévoles des Champs de Booz, demandeuses d'asile du Tibett, pendant une cérémonie interreligieuse à l'église St. Jean Bosco toute proche. (Photo fournie par LCdB)

Si elles demandent l'asile et la protection de la France, elles savent qu'elles ne seront jamais autorisées à rentrer chez elles. Un retour leur fait perdre le droit de vivre en Europe. Le droit d'obtenir l'asile fait partie de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, adoptée en 1951.

"Nous accueillons ces femmes ici deux fois par semaine pour les aider à demander l'asile, à trouver un logement, à demander une couverture santé, etc.", a déclaré Tristane Choiseul.

Un processus en trois étapes qui peut prendre des mois

Les volontaires des Champs de Booz aident les demandeuses d'asile dans leur entreprise longue et difficile. Les candidates ont 120 jours pour commencer le processus, qui comprend trois étapes principales.

D'abord, elles doivent faire la queue pendant des heures, attendant leur tour pour être reçues par une organisation à but non lucratif chargée de leur donner un premier rendez-vous avec les autorités locales pour soumettre leur demande d'asile.

France Terre d'Asile est l'une des principales associations d'accueil et d'enregistrement des réfugiés, leur permettant de se rendre au bureau d'immigration de la Préfecture de Police, deuxième étape de cette procédure. La queue devant leur bureau dans le nord de Paris est si longue que parfois les candidats doivent dormir dans la rue et attendre que le bureau s'ouvre à nouveau le lendemain.

D'après le site officiel du gouvernement, un rendez-vous avec la police est prévu entre trois et dix jours après la première visite. En réalité, il faut maintenant au moins deux mois, disent les volontaires de Les Champs de Booz.

A la préfecture, on demande aux candidats : d'où venez-vous ? Pourquoi êtes-vous parti ? Avez-vous demandé l'asile ailleurs ?

Les demandeurs d'asile doivent postuler dans le premier pays qu'ils atteignent lorsqu'ils entrent en Europe. Cette procédure, appelée règlement de Dublin, explique pourquoi l'Italie et la Grèce ont dû prendre en charge plus de demandeurs d'asile que la plupart des autres pays européens. Les Africains arrivent en Italie par bateau depuis la Libye, risquant de se noyer en Méditerranée, et les Syriens traversent la Turquie pour la Grèce.

"Notre objectif est de les aider pour leurs papiers, mais aussi de trouver un emploi et une place dans la société française", a déclaré Francine Sosson, pharmacienne retraitée qui travaille pour Les Champs de Booz. "Nous ne les encourageons pas à vivre de l'aide sociale, pas du tout."

Les empreintes digitales sont prises à la préfecture pour vérifier dans la base de données européenne si la personne a déjà demandé l'asile ailleurs.

À la fin de l'entretien, le demandeur d'asile peut demander une indemnité journalière de 680 euros par mois, qu'il reçoit habituellement après environ deux mois et ce jusqu'à la décision finale de l'OFPRA. En même temps, il est autorisé à rester en France pendant un mois, le temps de rassembler les documents nécessaires pour une demande officielle (photos, compte rendu détaillé de leurs voyages, la preuve de leur nationalité, etc.) à l'OFPRA, qui le convoquera lors d'une dernière interview à son siège social dans une banlieue est de Paris.

Une fois qu'un demandeur d'asile a envoyé sa demande, il est autorisé à rester jusqu'à ce que l'OFPRA l'appelle pour une entrevue. Cela peut prendre des mois, car de plus en plus de personnes demandent l'asile en France.



Sr. Paula D'Souza, Franciscaïne de Bangalore, Inde, de l'équipe des Champs de Booz, lors d'un atelier de couture avec les réfugiées. (Photo LCdB)

La dernière étape est celle que tout candidat redoute : la visite à l'OFPRA pour un entretien avec le fonctionnaire français qui décidera si la personne est réellement en danger dans son pays d'origine et devrait se voir accorder le statut de réfugié. Pour l'obtenir, les demandeurs d'asile doivent convaincre les fonctionnaires qu'ils seront soumis à la persécution, à la violence ou à la prison s'ils retournent chez eux.

"Chaque demandeuse d'asile que nous voyons ici a une histoire de violence et de mauvais traitements", a déclaré Sr Eliane. « La plupart d'entre elles ont besoin de temps pour nous dire exactement ce qui leur est arrivé, pour décrire comment elles ont été agressées physiquement et blessées ou mariées très jeunes contre leur gré, la plupart d'entre elles ont des enfants qu'elles ont laissés derrière. Nous les aidons à mettre des mots sur ce qu'elles ont vécu, afin qu'elles puissent exposer leur cas avec plus de conviction, ce qui est très difficile pour elles. "

Les demandeurs d'asile peuvent être accompagnés à l'entretien.

"Le bénévole est à peine autorisé à dire quelques mots à la fin de l'interview", a déclaré Francine Sosson. "Ce n'est pas comme avoir un avocat avec vous."

Les fonctionnaires de l'OFPRA sont censés donner une réponse dans les six mois. Encore une fois, cela prend souvent plus de temps. Les critères énoncés par la Convention sur les réfugiés sont stricts : en 2017, seuls 27% des demandeurs ont obtenu l'asile politique. Le nombre s'élève à 36 % lorsque vous incluez ceux qui ont interjeté appel à la Cour Nationale du Droit d'Asile et gagné leur cause, selon l'OFPRA.

Ceux qui sont rejetés tombent souvent dans la clandestinité.

"Je préfère vivre dans la rue plutôt que de rentrer chez moi", a déclaré un jour une demandeuse d'asile à une volontaire des Champs de Booz.

Le nombre croissant de réfugiés a conduit le gouvernement à préparer une loi visant à réduire de moitié la durée de la procédure de demande d'asile et à garantir que les personnes dont la demande a été rejetée retournent dans leur pays d'origine.

Le temps d'appel de la décision de l'OFPRA serait raccourci et les demandeurs n'auraient que 15 jours pour demander l'asile.

La plupart des associations de défense des droits de l'homme craignent que les mesures prévues par la loi - qui a été adoptée le 22 avril à l'Assemblée nationale et doit maintenant être renvoyée au Sénat - ne réduisent les droits des réfugiés jusqu'à maintenant.

"Les demandeurs d'asile qui ont échappé à un réel danger ont besoin de temps pour se défendre", a déclaré Sophie Trouillot, une bénévole travaillant pour un autre groupe de réfugiés. "Ils sont traumatisés, la nouvelle loi aggravera leur situation".

[Elisabeth Auvillain est journaliste freelance à Paris.]